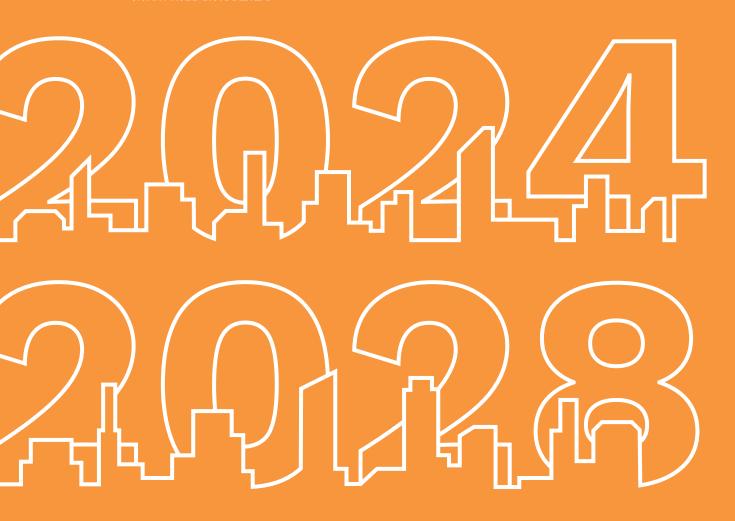


# **Projet** associatif

COLOCATIONS POUR PERSONNES
VIVANT AVEC UN HANDICAP





















## **Sommaire**

- **04** Le mot de la présidente
- Un projet associatif fondé sur des valeurs, des convictions et des principes éthiques
- O8 Six orientations stratégiques prioritaires pour 2024-2028
- Vers un modèle de gouvernance et d'organisation en cohérence avec nos ambitions
- Modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation du projet
- 20 Un modèle d'organisation agile et adapté à nos ambitions
- 22 Remerciements

### Le mot de la présidente



Le Club des Six fête ses dix ans en décembre 2023. Ce projet est né d'une recherche de solution pour ma sœur Sabrina qui, depuis ses 18 ans, vit avec un handicap à la suite d'un accident de la vie.

La villa Sabrina, ouverte depuis 2014, donnant une forte satisfaction aux colocataires, et dans le même temps, recevant de nombreuses sollicitations de familles démunies en recherche d'une alternative à l'établissement et inquiètes de l'avenir de leur proche, nous avons décidé d'essaimer cette expérimentation. En 2023, l'association compte 16 villas et loge une centaine d'adultes en situation de handicap.

Ce développement nous a confortés dans notre intuition de départ axée sur une approche de l'accompagnement consistant à promouvoir l'émancipation, l'autodétermination et l'autonomie des personnes colocataires.

Les politiques publiques ont repris certaines de nos convictions et nous pouvons nous réjouir de voir se développer différents types d'habitats inclusifs avec des moyens dédiés. Avec quasi dix ans d'expérience et de recul, il nous a semblé opportun d'actualiser notre projet associatif. Nous avons initié une large consultation avec les colocataires, les proches et familles, les accompagnants afin d'entendre leurs attentes, leurs envies et leur vision de l'avenir.

Le projet qui suit est le fruit d'un construit collectif. Il traduit une certaine maturité acquise et un réel engagement pour promouvoir l'inclusion dans toutes ses dimensions, des personnes vivant avec un handicap dénommées colocataires au Club des Six. Il donne le cap pour les cinq prochaines années et devient la feuille de route de tous les acteurs mobilisés dans notre projet. Nous tenons à promouvoir l'esprit club qui suppose une coopération de tous, quel que soit le degré de mobilisation.

Au vu des besoins importants sur le territoire national et de l'enthousiasme partagé pour amplifier cette formule d'habitat, nous projetons 100 villas ouvertes dans 5 ans. C'est ambitieux, mais pourtant tellement peu au regard des attentes et parfois de la détresse de tant de personnes vivant avec un handicap et de leurs familles.

Que chacun et chacune ici soit remercié(e) pour sa participation dans la conception de ce projet, mais surtout, pour sa réalisation à venir. Je vous sais toutes et tous engagés avec nous et soucieux de porter nos convictions.

**Maïlys Cantzler** 

Présidente de l'association



Un projet associatif fondé sur des valeurs, des convictions et des principes éthiques

## Nos valeurs clés, socle de toutes nos pratiques quotidiennes :



L'émancipation et le droit de chacun à être citoyen à part entière, quelles que soient ses différences :

Historiquement, la « prise en charge » des personnes vivant avec un handicap s'est construite sur la volonté de les protéger en raison de leurs déficiences. C'est ainsi que des structures de type foyer ou maison d'accueil se sont créées avec les bienfaits mais aussi les limites que l'on connait.

Depuis la création de notre projet, nous avons porté la conviction que nous pouvions et devions adopter un autre paradigme et considérer que chaque personne vivant avec un handicap disposait de potentialités, d'envies fortes devant être le fondement de toutes nos réflexions et actions.

#### Nous devons tous pouvoir être acteur, auteur et metteur en scène de notre vie.

Disposer de son logement, choisir où et avec qui on veut vivre, être impliqué dans les différents espaces pour décider de ses projets, s'engager dans la vie de la cité et des actions d'utilité sociale sont donc des prérequis. Ils donnent une place centrale à chaque colocataire et supposent une posture des accompagnants professionnels fondée sur l'écoute, la capacité à révéler les envies et les potentialités de chacun.

Exercer sa capacité à faire ses choix implique d'être partie prenante des espaces où se prennent les décisions. S'autoreprésenter devient donc un principe qui conditionne également notre façon d'organiser la gouvernance de l'association.





#### La solidarité :

Nous pouvons considérer que cette dimension va de soi au sein d'une association. Cependant, elle nous oblige à bien des égards. La solidarité entre les colocataires suppose, de fait, une acceptation des différences peut être une vraie richesse et complémentarité. Cette solidarité permet à chacun d'être un citoyen actif pour cultiver le « bien vivre ensemble ». Les différentes allocations publiques qui sont versées aux personnes vivant avec un handicap pour compenser leur handicap et vivre leur citovenneté appartiennent à chacun. Faire le choix de les mettre en commun avec des pairs pour démultiplier sa capacité à agir et vivre sa citoyenneté de façon épanouie est en soi un acte fondateur d'autoreprésentation et de

La notion de Club renvoie ainsi à l'idée qu'un collectif adhérant à un même projet, oblige chacun à être partie prenante de sa bonne réalisation. Ceci, peut-être dans la vie quotidienne mais aussi au sein des instances de gouvernance.



L'idée de Club invite aussi à susciter la mobilisation des proches, des bénévoles dans la vie des colocataires.

La solidarité suppose de l'engagement et une forme d'entreprenariat. Le nombre de personnes et de familles vivant des situations parfois dramatiques, en recherche de solutions depuis des années, nécessite que nous développions des formules agiles, souples, susceptibles d'apporter des réponses rapides et pertinentes.

Les soutiens financiers peuvent être autres que des financements publics traditionnels. Le monde économique est aussi volontaire pour éviter les fractures sociales et promouvoir une société vertueuse. Nous faisons le pari qu'ils peuvent nous soutenir et permettre d'aller plus vite et plus loin.



## Le respect des personnes :

Le respect suppose une capacité d'écoute, une posture d'humilité et de questionnement permanent dans l'accompagnement réalisé. Cela confère aussi une certaine obligation de professionnalisme nécessitant une adaptation de ses compétences.

Cela implique aussi de tout mettre en œuvre pour que la déclaration des Nations Unies concernant les droits des personnes handicapées et ratifiée par la France en février 2010 se décline dans toutes ses dimensions.

Un comité éthique et bientraitance, mobilisable par toutes les parties prenantes, sera installé pour garantir la bonne déclinaison de ces valeurs. Les outils existants de mesure d'impact social et d'évaluation des bonnes pratiques professionnelles seront aussi développés pour garantir des pratiques d'accompagnement vertueuses.



Six orientations stratégiques prioritaires pour 2024-2028

#### Renforcer le pouvoir d'agir des colocataires en positionnant les villas comme de véritables maisons de l'autonomie.



#### **Objectifs:**

- → Faciliter l'expression des attentes et envies des colocataires et leur mise en œuvre.
- → Développer des formes d'accompagnement émancipatrices fondées sur une approche d'autodétermination.
- → Faciliter l'accès aux droits (information, accessibilité, vie civique, vie affective, soins...) pour que chaque colocataire ait une place de citoyen à part entière.
- → Favoriser l'accueil dans les différents lieux ressources de la commune et l'accès à l'emploi en milieu ordinaire.
- → Accompagner et préparer les colocataires qui le souhaitent à vivre en habitat autonome.



- Développer une démarche de recueil des envies des colocataires avec des outils de communication adaptés et suivre leur réalisation.
- Recenser les opportunités qu'offre l'environnement pour favoriser les liens sociaux, l'épanouissement culturel, l'accès à l'emploi.
  Créer les partenariats adaptés facilitant la réalisation des envies et projets de chaque colocataire.
- Optimiser l'ergonomie des aménagements et équipements, développer l'utilisation de différents moyens de transports (accès au permis, scooters électriques...) pour faciliter la mobilité et promouvoir l'autonomie dans la vie quotidienne.
- Programmer des événements et activités favorisant le développement des capacités cognitives, physiques, de compétences sociales et de liens sociales.
- Élargir la palette d'offres de logements à disposition : studios au-dessus des colocations, logements dans le diffus...

Amplifier l'autoreprésentation et l'implication des colocataires dans la vie citoyenne et la construction de projets d'utilité sociale.



#### **Objectifs:**

- → Renforcer l'implication et l'autoreprésentation des colocataires au sein de la vie associative du Club des Six.
- → Sensibiliser et mobiliser les colocataires dans l'exercice de la vie démocratique, et plus largement, renforcer leur accessibilité au sein des instances décisionnaires et l'autoreprésentation.
- → Développer des projets porteurs de valeur ajoutée sociale pour les voisins de la commune accueillante.
- Prendre part aux enjeux écologiques contributifs de la préservation de notre planète.





- Créer des événements (culturels, organisation d'ateliers, offre de services / tiers lieu...) ouverts aux voisins illustrant les potentialités des colocataires.
- Favoriser la responsabilisation des colocataires au sein d'associations, de groupes scolaires, maisons de retraite, manifestations...
- Renforcer les coopérations entre les villas pour amplifier la réalisation de projets ambitieux dans les domaines de la culture, séjours vacances, actions d'intérêt général.
- Promouvoir la sensibilisation aux gestes écocitoyens quotidiens et déterminer une stratégie d'économie d'énergie.

## Soutenir les proches et mobiliser leurs compétences.



#### **Objectifs:**

- Développer des espaces de parole et un accompagnement adaptés aux attentes des familles pour faciliter l'autonomie du colocataire et la juste place des proches.
- → Créer un système de parrainage entre proches et initier une dynamique de « pair aidance », de liens de solidarité entre les proches et de complémentarité avec les intervenants.
- Développer des actions de soutien et espaces de réflexion au profit des proches facilitant la bonne appréhension de certaines situations complexes.
- Mobiliser les compétences spécifiques des parents et proches pour animer des ateliers, proposer des coopérations afin d'amplifier les projets d'activités souhaités par les colocataires.





d'informations de type « bourse de compétences (groupe WhatsApp, plateforme d'échanges) donnant de la lisibilité sur les possibilités de mobilisation des parties prenantes.	
Former des parents pour leur permettre d'être pairs aidants.	
Proposer des rencontres thématiques animées par des spécialistes internes et/ou externes : vie affective et sexuelle, gestion des troubles du comportement, équilibre alimentaire	
Créer un « café parents » et des événements festifs permettant le développement de liens de solidarité.	

#### Anticiper l'avancée en âge et les formes d'accompagnement à déployer.



#### **Objectifs:**

- → Renforcer les partenariats avec les acteurs locaux (ESMS, Ehpad...) pour croiser les compétences et permettre des évaluations partagées facilitant un passage de relais adapté aux attentes des colocataires.
- → Coconcevoir des ateliers et animations préservant les capacités cognitives et physiques des colocataires favorisant le maintien « chez eux » mais aussi des alternatives d'accueil adaptées à leurs besoins.
- → Développer une démarche de « recherche-action » pour tester différentes formes d'accompagnement : colocations dédiées à des colocataires vieillissants ou, au contraire, tester une mixité au sein d'une villa entre jeunes et séniors.
- → Former les équipes à l'accompagnement du vieillissement et aux différents troubles du comportement qui peuvent y être associés.





- Capter des financements privés ou publics pour mener différentes formes d'expérimentations avec production d'un livrable.
- Créer des modules de formation avec simulateurs permettant aux accompagnants de mesurer les effets du vieillissement et d'adapter l'accompagnement aux potentialités des personnes.
- Établir des conventions de partenariats avec les acteurs locaux pour faciliter l'intervention des colocataires au sein des Ehpad, coconstruire et partager des activités pour favoriser de potentiels passages de relais...
- Adapter sur le plan ergonomique et domotique un ou des logements sociaux de nos parcs à proximité des colocations pour permettre un prolongement du « maintien à domicile ».

Développer une politique de gestion des ressources humaines et de mutualisation des moyens qui conforte la qualité des accompagnements et la stabilité des accompagnants, à la fois pour les salariés du Club des Six et les salariés des Services à Domicile partenaires.



#### **Objectifs:**

- → Développer un process de recrutement, d'accueil et d'intégration qui facilite la prise de poste et la mobilisation dans l'exercice de son métier.
- → Établir une politique de gestion prévisionnelle des compétences et de mobilité susceptible de fidéliser les collaborateurs.
- → Développer des actions de qualité de vie au travail et une organisation du travail favorisant les équilibres vie professionnelle / vie personnelle.
- → Développer des espaces de réflexions croisées et des temps de formation permettant une actualisation des connaissances, l'essaimage de bonnes pratiques...
- → Encourager la responsabilisation et le développement d'une démarche d'organisation apprenante.





- Impliquer les colocataires dans les process de recrutement des intervenants.
- Organiser des sessions d'accueil de nouveaux salariés et créer un livret d'accueil.
- Créer une plateforme « boîte à talents » avec création de webinaires, capsules...
- Développer des formules d'échanges de bonnes pratiques de type « vis ma vie ».
- Concevoir et organiser des sessions de formation en mobilisant les ressources internes et le lancement de journées du type « Les universités du Club des Six ».

#### **Expérimenter et innover**



#### **Objectifs:**

- → Valoriser et faciliter l'émulation d'idées et propositions innovantes des colocataires et accompagnants.
- → Expérimenter de nouvelles formes d'interventions de type « recherches / actions » avec indicateurs de réussite et performance susceptibles de donner lieu à publication.
- → Développer une communication des expérimentations et des réussites pour essaimer les actions et apporter notre contribution à l'évolution des politiques publiques.
- → Mobiliser les colocataires comme intervenants dans les cursus de formation des travailleurs sociaux après les avoir formés à cette démarche.





- Créer un fond innovation permettant le lancement de projets expérimentaux.
- Mettre en place une plateforme type journal télévisé ou radio Club des Six, intranet facilitant la connaissance des nouveaux projets et l'essaimage des réussites.
- Organiser des événements présentant les projets innovants entre villas, ouverts aussi potentiellement aux partenaires extérieurs.
- Former les colocataires pour faciliter leur intervention dans différents collectifs et actions de formation.



Vers un modèle de gouvernance et d'organisation en cohérence avec nos ambitions

#### Vers un modèle de gouvernance et d'organisation en cohérence avec nos ambitions

La vie quotidienne des villas est fondée sur le principe de cooptation entre colocataires et sur une forte participation de chacun dans la gestion de la vie quotidienne. Des temps de régulation hebdomadaires permettent de déterminer et d'organiser les projets collectifs choisis, les activités individuelles, les invitations formulées par les uns et les autres, et plus largement, de déterminer les temps forts souhaités durant l'année.



En d'autres termes, chaque colocataire est auteur, acteur et metteur en scène de sa vie dans la réalisation de ses attentes et envies. Il nous semble donc naturel que cette démarche se développe à tous les niveaux de notre organisation. C'est pourquoi notre modèle de gouvernance doit être établi sur la base d'une réelle autoreprésentation des colocataires au sein du conseil d'administration. Nous amplifierons cette démarche et organiserons des modalités de communication facilitant la bonne représentation des colocataires et des formes de communication pour leur rendre compte (ex : journal tv, radio...).

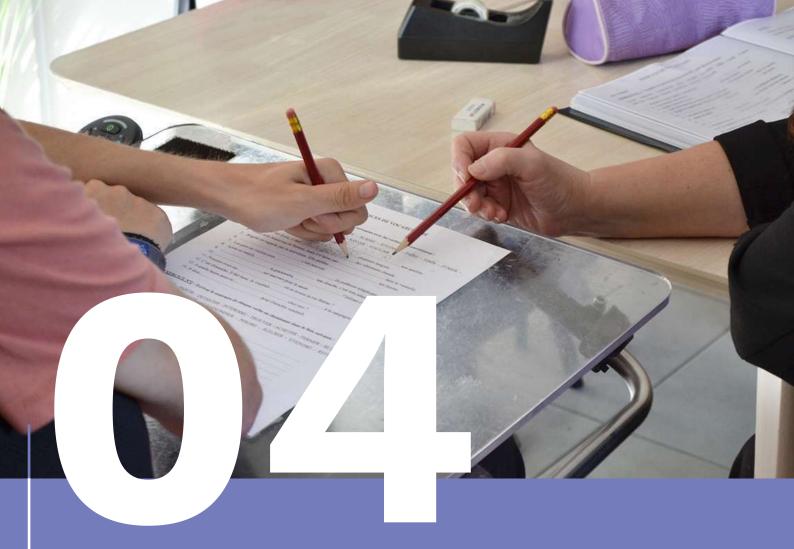


Nous serons donc amenés à actualiser nos statuts pour valoriser ces aspects et élaborer un règlement général de fonctionnement facilitant la bonne réalisation de cet exercice démocratique.

Dans le prolongement, notre action doit aller plus loin en **mobilisant davantage les composantes de la vie civile** (économique, institutionnels, élus...) susceptibles de nous permettre de faciliter la réalisation des envies des colocataires et de multiplier nos actions.



À cet effet, nous développerons des partenariats avec des fondations à l'image du partenariat avec le fonds de dotation « Solydarity ».



Modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation du projet

#### Élaboration du projet

La conception de ce projet est le fruit d'une réflexion collective impliquant toutes les parties prenantes du Club des Six : les colocataires, les proches, les intervenants et des représentants du conseil d'administration.

À partir d'une évaluation externe et d'un diagnostic partagé, mais aussi d'une veille sur les évolutions des politiques publiques, il nous a semblé essentiel que les principaux intéressés, les colocataires, puissent exprimer leur ressenti, leurs attentes et envies pour l'avenir.

Dans le prolongement, les proches et les intervenants ont, eu aussi, beaucoup à nous apporter, forts de ces 10 ans d'existence. Ainsi, compte tenu de notre implantation nationale, nous avons mis en place trois journées territoriales avec l'organisation d'ateliers d'intelligence collective.

Grâce à la centaine de personnes qui se sont mobilisées, le comité de pilotage, impliquant, lui aussi, des colocataires, a pu disposer d'un matériau riche et précieux pour finaliser les orientations et objectifs prioritaires.



#### Mise en œuvre du projet

La bonne mise en œuvre du projet suppose une appropriation et une lisibilité claire de la feuille de route pour tous. En d'autres termes, la communication pour donner le cap est un élément déterminant pour faciliter l'adhésion et la contribution des parties prenantes.

Nous allons profiter des 10 ans du Club des Six pour organiser le même jour un grand évènement par territoire afin de présenter le projet et célébrer l'anniversaire. En amont, un séminaire organisé en septembre 2023 avec les responsables et coordinateurs des villas aura permis d'affiner l'avant-projet, les axes prioritaires à déployer et les modalités de mobilisation de tous. Ils seront ainsi les relais pertinents pour décliner au mieux sa mise en œuvre.

#### Évaluation du projet

Au-delà de la communication, afin de faciliter la réalisation de nos ambitions, il nous semble important de définir quelques indicateurs clés de réussite par orientation.

Un système de reporting sera mis en place sur la base des indicateurs clés afin d'évaluer la bonne réalisation des objectifs.

Les rapports d'activités à venir seront donc conçus pour mesurer le degré d'application des orientations et des objectifs.

L'assemblée générale annuelle sera l'occasion d'en rendre compte et de déterminer les types de réajustements à privilégier.

Enfin, considérant que notre objet social nous oblige à une certaine performance, nous effectuerons tous les ans une étude d'impact de nos actions. Un cabinet externe sera mobilisé à cet effet afin d'objectiver au mieux la démarche.

#### Indicateurs d'évaluation retenus

Orientations			Indicateurs
1	Renforcer le pouvoir d'agir des colocataires	•	Les envies et attentes sont prises en compte et mises en œuvre : taux d'adhésion exprimé par les parties prenantes.  Les types de projets et d'activités proposés au sein des villas répondent aux envies des colocataires : taux d'adhésion exprimé par les parties prenantes.
2	Amplifier l'autoreprésentation, l'implication dans la vie citoyenne et la construction de projets d'utilité sociale	•	Nombre et types de mandats assumés.  Nombre et types de démarches citoyennes et projets d'utilité sociales menés.
3	Soutenir les proches et mobiliser leurs compétences	•	Nombre d'espaces individuels et collectifs mis en place et degré de fréquentation.  Nombre et types d'actions de mobilisation des proches au sein des villas.
4	Anticiper l'avancée en âge et les formes d'accompagnement à déployer	•	Nombre de conventions de partenariats développées avec les acteurs spécialistes du 3° âge.  Nombre et types de formations mises en place pour les accompagnants.  Nombre d'initiatives / projets mis en place.
5	Développer une politique de gestion des RH qui conforte la qualité des accompagnements	•	Taux de rotation et d'absentéisme.  Engagement et satisfaction de la QVT exprimé par les intervenants.
6	Expérimenter et innover	•	Nombre et types d'actions innovantes mises en place.  Degré de mobilisation des colocataires dans les cursus de formation aux métiers du travail social.



Un modèle d'organisation agile et adapté à nos ambitions

## Un modèle d'organisation agile et adapté à nos ambitions.

La mobilisation des pouvoirs publics pour soutenir le développement des habitats inclusifs au travers de l'octroi par certains conseils départementaux du financement Aide à la Vie Partagée (AVP) a permis de créer dans certaines villas des postes de coordinateurs ou coordinatrices. Ces derniers ont notamment pour missions de piloter:

- La bonne déclinaison du projet associatif, la participation à la constitution du groupe des colocataires, l'animation du projet de vie sociale (ce qui suppose en amont de le concevoir) et des temps partagés;
- La participation sociale des colocataires dans la vie de la cité, le développement de la citoyenneté et du pouvoir d'agir;
- La facilitation des liens d'une part entre les colocataires, et d'autre part, avec les habitants et l'environnement proche :
- La coordination des intervenants permanents et ponctuels au sein de l'habitat ou à l'extérieur;
- L'interface technique et logistique des logements avec le propriétaire, le bailleur...

Ces derniers jouent souvent un rôle de conseil et d'appui sur les aspects éducatifs et d'accompagnement auprès des équipes d'intervenants. Une coopération étroite est donc nécessaire avec les services d'aide à domicile mandatés.

Nous aurons à optimiser durant la mise en œuvre de ce projet la juste place de chacun et créer les conditions pour renforcer les bonnes complémentarités. Des espaces croisés de réflexion, de formation seront donc nécessaires.

Des concertations étroites seront aussi développées avec les représentants des conseils départementaux pour permettre un déploiement harmonieux du schéma d'organisation cible à privilégier pour faciliter la réussite du projet.

Enfin, même si ce projet suscite une réelle attractivité pour les professionnels, nous développerons une politique concertée de gestion des ressources humaines susceptible de faciliter les recrutements et la fidélisation des personnels. Dans le contexte du Ségur de la santé, cela supposera, là aussi, un soutien des partenaires.

Pour faciliter le pilotage de ce projet ambitieux, une équipe de direction générale du Club des Six est en cours de création et sera opérationnelle dès début 2024.



Enfin, pour permettre la création d'autres villas, nos partenaires bailleurs, et en particulier CAP'Solidarité, continueront de mobiliser toute leurs compétences pour capter du foncier disponible auprès des collectivités intéressées et soutenant nos actions mais également pour nouer des partenariats avec des bailleurs et promoteurs. Les projets architecturaux et les types d'équipements seront enrichis des retours d'expériences dont nous disposons.

### Remerciements

Fixer un cap et une ambition autour d'un projet ambitieux et porteur d'une valeur ajoutée sociale et sociétale est en soi fédérateur.

Ce qui fait cependant la force d'un projet, c'est la mobilisation de chacun pour qu'il se décline dans toutes ses dimensions.

Dans nos métiers de l'accompagnement, ce qui contribue fortement à la réalisation des orientations et des objectifs définis, est l'engagement des intervenants salariés et la bonne coopération avec les proches.

Nul doute que chacun sera soucieux de décliner au mieux l'éthique et l'ambition de ce projet dans ses actions quotidiennes en donnant toute sa place à chaque colocataire et en facilitant la réalisation de ses envies.

Exercer un métier qui facilite la révélation des talents et des potentialités de chacun est indéniablement une réelle chance.

La force de notre collectif, chacun à sa juste place, sera un élément facilitateur de la mise en œuvre de notre projet.

Que chacun ici soit remercié pour son enthousiasme, sa motivation et son professionnalisme.





















COLOCATIONS POUR PERSONNES
VIVANT AVEC UN HANDICAP

Club des Six 14 Villa Sabot 92240 Malakoff contact@club-des-six.fr

www.club-des-six.fr

